

Décision

Générale

colonial

Décision n° 895 Milice ET MILITAIRES HORS CADRES,

n° 895

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 août 1949

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1949

Date du numéro
31 août 1949

TEXTE INTÉGRAL

Sont libérés du service actif pour fin de Contrat : 1440. Ali Moussa, 13 classe. « 3° compagnie, pour compter du 1° juillet 1949: 2022. Nour Ismaël, 2° classe, 2° compagnie, pour compter du 5 juillet 1949: 1721. Abdallah Mahamed, 2° classe, 17 compagnie, pour compter du 12 juillet 1949: 2036. Farah Adreuh, 2 classe, 3 compaguie, pour compter du 30 juillet 1949: 1516. Mahamed Issu, 2° classe, 2° compagnie, Pour compter du 1° août 1949 : 2037, Seif Chamsan, 2° classe, 3e compagnie, pour compter du 2 août 1949 205. Abdi Rabileh, 2° classe, 2° compagnie, pour compter du 5 août 1949,